

Agreste

Primeur

Numéro 118 - décembre 2002

*Leur importance décroît au fil des ans*

# Un tiers des petites coopératives dans la vinification

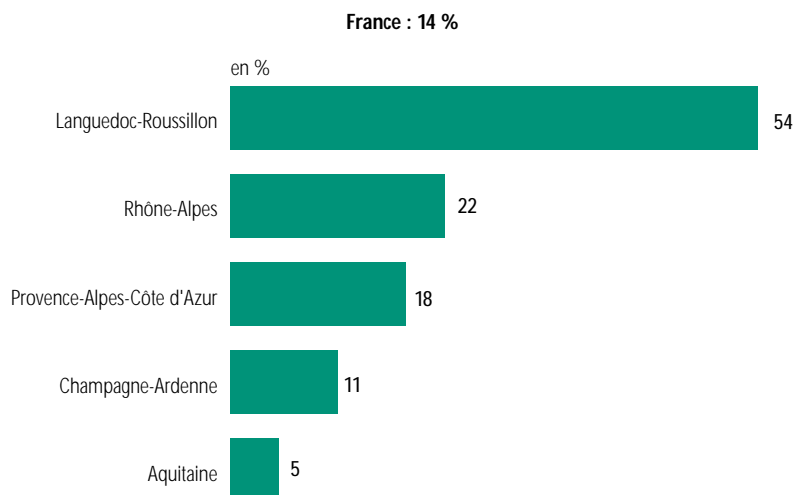
Dans la vinification, les 620 coopératives de moins de 10 salariés représentent encore 14 % du chiffre d'affaires de la branche. Les petites coopératives sont aussi 190 à fabriquer des fromages.

En 2000, les 1 800 coopératives agroalimentaires de moins de dix salariés emploient 5 800 salariés et réalisent un chiffre d'affaires de 4,3 milliards d'euros. Après un recul brutal au début des années quatre-vingt-dix, leur nombre continue de s'éroder lentement. Leur influence économique suit la même tendance. La part de leur chiffre d'affaires dans celui de l'ensemble des coopératives de

transformation et de commercialisation des produits agricoles et alimentaires tombe à 9 % en 2000. Elle était de 13 % en 1995. Ramené à l'ensemble du secteur, sociétés de droit privé incluses, le chiffre d'affaires des petites coopératives représente un peu plus de 1 % de la transformation et de la commercialisation agroalimentaire en 2000. La contribution des petites coopératives n'est désormais significative que dans la vinification où elles sont encore très actives avec 620 unités recensées et environ 14 % de la production. Ces petites entreprises sont également présentes dans la fabrication de fromages d'appellation et dans le commerce de gros de produits laitiers, de fruits et légumes, de céréales et d'alimentation pour le bétail, d'animaux ainsi que dans l'approvisionnement en engrais et produits phytosanitaires. Historiquement, les coopératives, petites et grandes, se sont développées selon une logique territoriale. Elles facilitaient l'approvisionnement de leurs adhérents, les exploitants agricoles, et valorisaient leurs productions. Cet ancrage local est particulièrement marqué pour les plus petites coopératives, souvent très proches des exploitations.

La moitié de la vinification pour les petites coop en Languedoc-Roussillon

Part des coopératives de moins de 10 salariés dans la branche viticole<sup>1</sup>



1. Estimée par le rapport de leur chiffre d'affaires en 2000 à la moyenne 1999-2001 de la production de la branche.

Sources : Agreste - Enquête sur les petites coopératives agricoles 2000 et comptes départementaux de l'agriculture 1999-2001

Pour en savoir plus...

■ « **Coopération agricole - Résultats sectoriels et régionaux de l'enquête annuelle d'entreprise de l'exercice 2000** », *Agreste-Chiffres et données*, n° 109, mai 2002.

■ « **Recensement 2001 des caves coopératives : diversité des stratégies et des résultats économiques** », *Agreste-Languedoc-Roussillon*, octobre 2002.

■ « **Viticulture - Recensement agricole 2000** », *Agreste-Cahiers*, n° 3, octobre 2002.

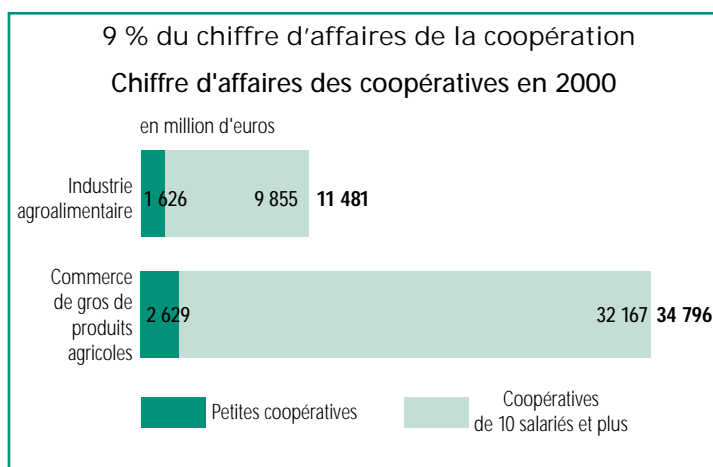
et le site Internet du Scees : [www.agreste.agriculture.gouv.fr](http://www.agreste.agriculture.gouv.fr)

## Des petites coopératives présentes à l'exportation

Tous secteurs confondus, les petites coopératives ont en moyenne trois salariés fin 2000. Quatre petites coopératives de la transformation sur cinq emploient au moins un salarié à cette même date. Elles sont trois sur cinq dans le commerce de gros. En raison de leur taille modeste, les petites coopératives développent en majorité leurs activités sur le marché local ou national. La moitié ont d'ailleurs, fin 2000, moins de 1,3 million d'euros de chiffre d'affaires. Quelques-unes sont

## Les petites coopératives travaillent surtout pour des marchés locaux ou nationaux

pendant présentes à l'exportation. Plus de 25 % des petites coopératives de la vinification et du commerce de fruits et légumes vendent à l'étranger. On en comptabilise 19 % dans > la transformation et 16 % dans



Source : Agreste - Enquête sur les petites coopératives agricoles 2000

le commerce de gros. La part du chiffre d'affaires exporté reste cependant modeste : en moyenne 3 % dans l'industrie agroalimentaire et 6 % dans le commerce de gros. Ces pourcentages sont respectivement de 10 % et 8 % au sein des coopératives de 10 salariés et plus. Les petites coopératives présentes à l'exportation sont plus grandes avec un chiffre d'affaires médian plus de deux fois supérieur à celui des unités vendant uniquement sur le marché hexagonal.

## Vinification : la première activité

Malgré l'importance croissante des caves particulières, dont la production devance celle des coopératives, le mouvement coopératif occupe toujours une place privilégiée en viticulture : en 2000, six viticulteurs sur dix livrent du raisin à une coopérative. L'influence de la coopération est traditionnellement forte dans le Sud-Est par le biais de grandes comme de petites structures. Les petites coopératives viticoles sont massivement implantées en Languedoc-Roussillon où elles réalisent plus de la moitié du chiffre d'affaires viticole régional. Bien que significative, leur influence est moindre en Rhône-Alpes, Provence-Alpes-Côte d'Azur et Champagne-Ardenne. Elle est beaucoup plus faible en Aquitaine et en Bourgogne. Le poids des petites coopératives a continué de fléchir au cours des cinq dernières années. Elles intervenaient pour 19 % dans la production de vin en 1995, elles n'en font plus que 14 % en 2000. Leur nombre également a diminué, reculant de 680 en 1995 à 620 unités en 2000.

## Le fromage : l'autre pôle

La fabrication de fromages est le deuxième pôle d'activité industriel des petites coopératives avec 190 unités concernées en >

### La vinification premier pôle d'activité des petites coopératives

	Petites coopératives			Chiffre d'affaires (million d'euros)
	Nombre d'entreprises	Effectif salarié au 31.12.2000 total	dont permanent	
<b>Industrie agroalimentaire <sup>1</sup></b>	<b>1 035</b>	<b>3 794</b>	<b>2 416</b>	<b>1 626</b>
dont :				
Vinification (15.9G)	623	2 513	1 668	1 173
Fabrication de fromages (15.5C)	192	661	460	231
Production d'eaux-de-vie naturelles (15.9A)	53	51	16	16
Transformation et conservation de fruits (15.3F)	25	46	19	15
Champagnisation (15.9F)	24	71	28	54
Fabrication d'aliments pour animaux (15.7A)	21	98	72	51
<b>Commerce de gros de produits agricoles</b>	<b>760</b>	<b>1 979</b>	<b>1 418</b>	<b>2 629</b>
dont :				
Commerce de produits laitiers, œufs (51.3G)	183	107	76	526
Commerce de fruits et légumes (51.3A)	146	569	354	526
Commerce de céréales et alim. bétail (51.2A)	139	439	366	563
Commerce d'animaux vivants (51.2E)	92	250	181	470
Commerce de produits chimiques (51.5L)	72	257	185	93

1. Les codes sont ceux de la nomenclature d'activité française.

Source : Agreste - Enquête sur les petites coopératives agricoles 2000

> 2000. La Franche-Comté regroupe les trois quarts de ces petites coopératives fromagères et de leur chiffre d'affaires. Les autres sont implantées en Rhône-Alpes et en Auvergne.

## Une petite place dans le commerce de gros

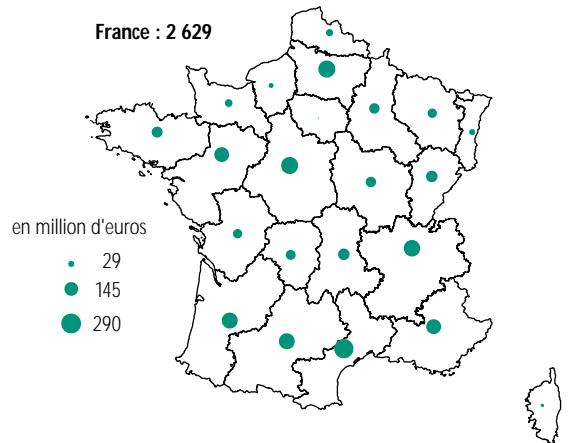
La coopération est bien établie dans le commerce de gros de produits agricoles bruts et alimentaires. Elle réalise 21 % du chiffre d'affaires sectoriel, sociétés de droit privé incluses. Mais elle laisse peu de place aux petites coopératives qui ne représentent pas 2 % du chiffre d'affaires sectoriel. Le nombre de ces petites unités s'est stabilisé depuis cinq ans autour de 750. Les petites coopératives du commerce de gros interviennent à 80 % dans les produits laitiers,

les fruits et légumes, les céréales et aliments du bétail, et les animaux vivants. Bien que réparties sur l'ensemble du territoire, ces petites coopératives du commerce ont encore des spécificités régionales qui traduisent l'implantation des activités agricoles. Les petites coopératives privilégient les produits laitiers en Franche-Comté et en Rhône-Alpes, les céréales en Picardie et dans le Centre, les animaux vivants en Limousin et en Auvergne, ainsi que les fruits et légumes en Provence-Alpes-Côte d'Azur.

### Renan Duthion

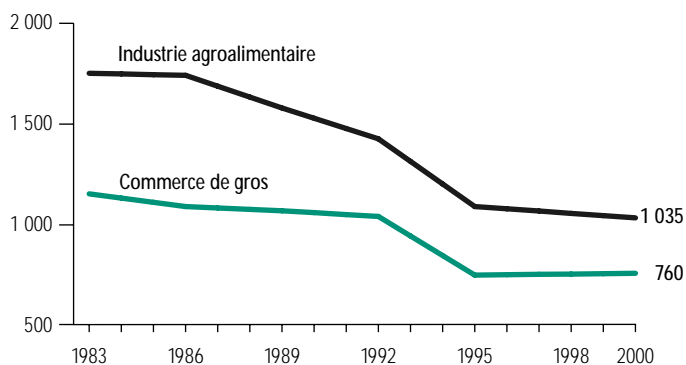
*Scees – Sous-direction des statistiques des industries agricoles et alimentaires*

## Commerce de gros : une présence diffuse sur le territoire Chiffre d'affaires des coopératives de commerce gros de moins de 10 salariés en 2000



Source : Agreste - Enquête sur les petites coopératives agricoles 2000

## Des petites coopératives un peu moins nombreuses qu'en 1995 Nombre de coopératives de moins de 10 salariés



Source : Agreste - Enquête sur les petites coopératives agricoles 2000

## Le statut coopératif

■ Les sociétés coopératives agricoles forment une catégorie spéciale de sociétés, distinctes des sociétés civiles et des sociétés commerciales. Leur fonctionnement repose sur la solidarité des producteurs pour assurer leurs approvisionnements, la transformation, la mise en marché et l'écoulement de leurs produits. On doit les considérer comme des organismes intervenant dans le prolongement de l'activité de leurs membres pour qui elles interviennent comme mandataires. Les coopératives peuvent se grouper en unions, soumises aux mêmes statuts, afin de répondre aux besoins de leurs adhérents. Ces unions peuvent, par exemple, réaliser des équipements lourds que les coopératives de base ne pourraient pas à elles seules amortir. Bien qu'elles demeurent dans le champ d'application de l'impôt sur les sociétés, les coopératives en sont néanmoins exonérées à condition de fonctionner conformément aux dispositions légales qui les régissent.

## Méthodologie

■ L'enquête sur les petites coopératives agricoles concerne les coopératives, les sociétés d'intérêt collectif agricole (Sica) et les unions de coopératives de moins de dix salariés. Elles ont une activité principale de transformation agroalimentaire, hors boulangerie-pâtisserie artisanales et fabrication du tabac, et réalisent un chiffre d'affaires de moins de 5 millions d'euros. Cette enquête concerne également les organismes coopératifs de moins de dix salariés du commerce de gros de produits agricoles

bruts et de produits alimentaires (classes 51.2A à 51.3W de la nomenclature d'activité française) et du commerce de gros de produits chimiques (engrais, phytosanitaires, classe 51.5L) ayant un chiffre d'affaires inférieur à 38 millions d'euros. Les deux dernières enquêtes se sont déroulées en 2000 et en 1995. Jusqu'en 1992, les organismes coopératifs de moins de dix salariés étaient interrogés tous les ans dans le cadre de l'enquête annuelle d'entreprise à l'aide d'une fiche sommaire.

## Petites coopératives et ensemble de la coopération selon la région de plus forte implantation

	Petites coopératives			Ensemble de la coopération <sup>1</sup>		
	Nombre d'entreprises	Effectif salarié au 31.12.2000	dont permanent	Nombre d'entreprises	Effectif salarié au 31.12.2000	dont permanent
<b>Industrie agroalimentaire</b>						
Languedoc-Roussillon	340	1478	932	402	2 899	2 145
Franche-Comté	150	497	354	160	1 041	850
Provence-Alpes-Côte d'Azur	116	571	359	161	1 738	1 320
Champagne-Ardenne	98	190	74	160	2 122	1 916
Rhône-Alpes	95	324	214	127	1 554	1 329
Aquitaine	74	301	222	114	1 165	981
Centre	29	54	34	40	579	533
Poitou-Charentes	23	47	21	43	1 436	1 380
Auvergne	20	65	40	31	453	408
Picardie	19	39	12	24	951	915
Midi-Pyrénées	15	55	41	36	709	629
Pays de la Loire	14	7	3	20	2 490	2 125
Bourgogne	13	73	49	28	993	908
Alsace	11	32	24	25	643	566
Lorraine	5	22	5	11	1 014	979
Corse	5	15	12	9	72	62
Île-de-France	3	s	s	4	s	s
Nord - Pas-de-Calais	2	s	s	7	425	417
Haute-Normandie	1	s	s	6	586	567
Bretagne	1	s	s	22	6 696	6 331
Basse-Normandie	1	s	s	4	1 422	1 336
Limousin	-	-	-	3	s	s
<b>Ensemble</b>	<b>1 035</b>	<b>3 794</b>	<b>2 416</b>	<b>1 437</b>	<b>29 185</b>	<b>25 886</b>
<b>Commerce de gros de produits agricoles</b>						
Rhône-Alpes	133	140	93	173	2 031	1 831
Provence-Alpes-Côte d'Azur	88	313	190	113	1 476	1 154
Midi-Pyrénées	60	240	160	102	3 083	2 679
Languedoc-Roussillon	54	196	154	87	2 138	1 440
Aquitaine	46	180	122	81	3 443	2 776
Franche-Comté	43	46	38	48	297	286
Alsace	41	76	41	49	450	368
Centre	36	136	102	71	2 717	2 408
Auvergne	36	55	42	54	1 057	996
Picardie	31	100	91	62	1 548	1 386
Pays de la Loire	30	89	67	64	4 819	4 061
Poitou-Charentes	23	81	59	62	1 763	1 630
Bretagne	22	63	48	66	5 144	4 697
Bourgogne	22	36	27	46	1 251	1 148
Limousin	20	43	37	33	950	731
Champagne-Ardenne	17	21	12	38	1 749	1 661
Lorraine	16	27	19	34	1 352	1 283
Haute-Normandie	12	30	23	22	1 008	878
Nord - Pas-de-Calais	11	63	54	25	1 174	1 088
Basse-Normandie	9	21	18	19	1 719	1 708
Corse	5	15	15	11	s	s
Île-de-France	5	8	6	22	1 250	1 148
<b>Entreprises polyrégionales</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>2</b>	<b>s</b>	<b>s</b>
<b>Ensemble</b>	<b>760</b>	<b>1 979</b>	<b>1 418</b>	<b>1 284</b>	<b>41 275</b>	<b>36 085</b>
1. Rapporté à la région de plus forte implantation s : secret statistique						

Sources : Agreste - Enquête sur les petites coopératives agricoles 2000 et enquête annuelle d'entreprise sur les IAA